

LEEDE FINANCE INC.

Comptes gérés – Répartition des occasions de placement

Leede Finance Inc. (« Leede ») mise sur une politique qui établit qu'un gestionnaire de portefeuille n'accorde aucune préférence à un compte client¹ particulier au moment de répartir les occasions de placement parmi les comptes clients dont il gère le portefeuille.

Les gestionnaires de portefeuille de Leede répartissent les occasions de placement parmi l'éventail des comptes gérés en fonction de la capacité d'un achat ou d'une vente donnés de convenir aux objectifs de placement et à la tolérance au risque déterminés par leurs clients.

Lorsque des ordres relatifs à plusieurs comptes sont inscrits ensemble et que toutes les opérations sont exécutées au même prix, le prix d'exécution s'applique à chaque compte client.

Lorsque des ordres relatifs à plusieurs comptes sont inscrits ensemble et que les opérations sont exécutées à des prix variables, nous nous efforçons de traiter tous les clients sur une base juste et raisonnable, vu la nature de l'opération et les coûts de transaction. Nous pouvons ainsi être appelés à calculer un prix d'exécution moyen pondéré qui sera appliqué à tous les comptes dont les ordres sont compris dans l'ordre global.

Lorsque des ordres relatifs à plusieurs comptes sont inscrits ensemble et que l'ordre global n'est pas exécuté en bloc, nous visons à effectuer à une répartition *au prorata* selon la taille des ordres. De plus, nous tenons compte de la proportion du portefeuille qu'occupe le titre, du poids que le type de secteur ou de titres représente dans le portefeuille et de l'encaisse du portefeuille des comptes de chaque client.

Nous nous employons à garantir que les ordres et les annulations d'ordres sont enregistrés sous forme électronique ou par écrit, puis horodatés. Sous réserve de la conjoncture boursière et des procédés établis par les diverses places boursières, nous faisons de notre mieux pour garantir que les ordres sont traités et exécutés selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les procédés ci-dessus sont révisés de temps à autre au gré des changements apportés à la réglementation et aux pratiques de l'industrie. Toute révision de la présente politique sera publiée sur le site Web de Leede dans la section « Client Agreement and Disclosures » (convention de compte client et documents d'information).

¹ Dans le présent avis, « compte client » comprend tous les comptes détenus par les clients d'un même gestionnaire de portefeuille.